

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le vendredi 26 juin 2020

VIGILANCE ORANGE ORAGE

Météo France vient de placer le département du Cher en vigilance orange orage à compter de ce jour vendredi 26 juin 2020 à 16h00. Les phénomènes orageux sont prévus cette nuit entre 21h et 5h du matin.

Cette situation fortement orageuse d'été nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomènes dangereux.

En fin d'après-midi, des orages localement violents vont se développer sur le sud-ouest de la France. Ils se déplaceront vers le nord-est et atteindront ainsi en cours de soirée le Cher et l'Indre puis le Loiret.

Les cumuls de précipitations seront compris entre 40 et 80 mm par endroits avec des seuils de 40 mm en moins d'une heure, de la grêle sera mêlée aux précipitations, des rafales de vent de l'ordre de 90 km/h restent prévues avec une forte activité électrique.

Conseils de comportement :

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent. Abritez-vous hors des zones boisées.
- Soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir. Évitez les promenades en forêts.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Pour suivre l'évolution des températures : <http://www.meteofrance.com/accueil>

Le Préfet du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher